Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 67 (1958)

Heft: 1

Artikel: Une distribution de bétail à des sinistrés calabrais

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555715

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

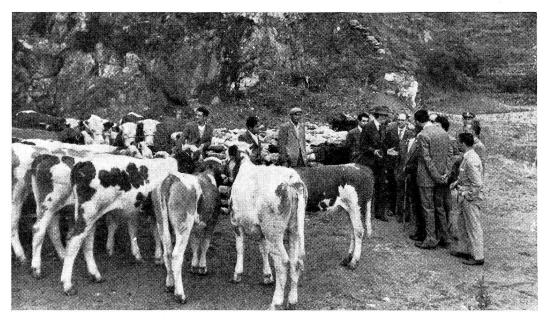
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNE DISTRIBUTION DE BÉTAIL A DES SINISTRÉS CALABRAIS

NOS ACTIONS DE SECOURS EN ITALIE MERIDIONALE

Notre aide aux enfants italiens avait pratiquement pris fin depuis la fermeture du « Villagio dei Ragazzi » de Varazze et l'arrêt des convois d'enfants réfugiés à Trieste. La Croix-Rouge suisse, secours aux enfants peut disposer à nouveau de fonds en Italie, fonds provenant de la vente de terrains dépendant de la maison de Varazze, maison acquise dans des conditions très favorables en 1949, et qu'il paraissait raisonnable et juste d'utiliser en Italie et au bénéfice d'enfants italiens.

L'Aide suisse à l'Europe — aujourd'hui Aide suisse à l'étranger — s'est particulièrement intéressée à la triste situation tant des réfugiés en Italie que de celle des habitants du « Mezzogiorno », cette vaste région du ne produit pas plus de sept à huit quintaux de blé — et l'élevage du bétail. Beaucoup de jeunes émigrent, les vieux, les femmes et les enfants restent seuls à Galliciano. Ce petit pays fut victime bien des fois, de surcroît, d'inondations qui ravageaient leurs pauvres champs, ruinaient les fondations de leurs pauvres demeures et ont fait périr bonne part de leur bétail. Après les inondations de 1953, les habitants furent emmenés à Gaëte et à Messine, leurs habitations étant devenues quasi impropres à les loger. Leur exil dura deux ans, au cours desquels ils végétèrent, inaptes à se faire à la vie et au travail des villes, de villes où, d'ailleurs, le chômage régnait déjà.



Sud où vit une population d'environ 15 millions d'âmes très pauvre et sous développée et qui fut en outre victime de la guerre puis de catastrophes naturelles. Une aide à ces régions apparaît à peu près aussi nécessaire que dans le nord de la Grèce. A la suite d'entretiens avec la déléguée en Italie de l'Aide suisse, Mlle Balmelli, l'attention de la commission du Secours aux enfants fut attirée sur la situation tragique de la bourgade de Galliciano, qui comprend de nombreux enfants. A la suite de ces entretiens et des rapports reçus, fut décidée l'action de secours que nous relatons ci-dessous.

Le bourg de Galliciano, commune de Condofuri, dans la province de Reggio Calabria, est perdu dans l'âpre montagne calabraise. C'est un pays sauvage et pauvre entre les pauvres. Ses quelque cinq cents habitants n'ont pour ressource que la culture de terres ingrates — un hectare Ils revinrent dans leur bourg, une dizaine de logements nouveaux avaient pu être construits, les autres familles, 80 environ, retrouvèrent leurs vieilles demeures demi ruinées. Il se remirent au travail, à cultiver les champs, les jardins demeurés en friche, s'efforçant de réparer au mieux leurs demeures. Le bétail qui avait survécu aux inondations avait été vendu lors de leur exode, la misère était pire qu'avant. A Noël, voilà un an ou deux, une quarantaine de pâtres de Galliciano partirent pour Rome, ils espéraient gagner quelques lires en jouant de leurs pipeaux dans les rues de la grand-ville pendant les fêtes, la Croix-Rouge italienne dut les rapatrier.

Le premier remède a apporter à la situation tragique de ces pauvres gens, très simples, très primitifs, était de pouvoir leur redonner le bétail indispensable aux labours, indispensable pour

son lait, pour sa laine. Sollicitée, la Croix-Rouge leur remit, conformément aux listes préparées, suisse, secours aux enfants put mettre à la disposition de l'Association pour les intérêts de l'Italie méridionale une somme de 4 millions de lires à laquelle le Ministère de l'agriculture ajouta un montant de 2 millions, cette somme devant permettre l'achat du bétail indispensable aux habitants de Galliciano. Une longue enquête fut nécessaire pour établir les nécessités de chaque famille, et connaître exactement ce que chacune d'elles possédait avant le désastre. L'achat du bétail, qui eut lieu dans la région pour que les bêtes fussent accoutumées au climat et à la nourriture, demanda également un gros travail. Une liste de distribution fut établie, acceptée et signée par chaque chef de famille. Et l'on put remettre aux habitants de Galliciano le bétail acheté pour eux.

A mi-chemin, sur un vieux pont

La distribution commenca le 16 octobre 1957 à 9 h. du matin, à mi-chemin de Galliciano et de Candofuri, sur le vieux pont qui unit les deux fractions de la commune et passe au-dessus d'un large cours d'eau tantôt torrentiel tantôt, comme ce jour, presque à sec. Les délégués et les représentants des autorités, qu'accompagnaient M. Mordasini, consul général de Suisse à Naples, et M. R. Avallone, délégué pour l'Italie de l'Aide suisse à l'étranger et représentant la Croix-Rouge suisse, secours aux enfants, avaient dû emprunter, au sortir de Melito Porto Salvo, une dizaine de kilomètres d'une mauvaise route, dans un pays désert et abandonné, il eût fallu parcourir encore 8 kilomètres pour gagner Galliciano par un chemin éboulé et ruiné. Les habitant de Galliciano étaient au rendez-vous, le mauvais état du chemin leur avait interdit d'amener avec eux les enfants. Mais laissons notre délégué dire le spectacle:

« ...Sur ces figures, on voit les traces laissées par la misère et la dure expérience de ces dernières années; les femmes qui ont encore des tout petits enfants ressemblent à des vieilles femmes malades, des hommes encore jeunes sont courbés et marqués par la fatigue et la faim. Presque personne n'a des souliers ni des vêtements qui ne soient abondamment rapiécés. Ils se tiennent tous ensemble, fiers, et en même temps émus, ils regardent avec une expression qu'on ne peut traduire en paroles ces personnes qui viennent jusqu'à eux de Rome et de la Suisse.

« Le bétail est en partie déjà réuni au-delà du pont. Trente-trois génisses, quelques brebis, des porcs. Le reste du bétail doit encore arriver: le mauvais temps a retardé l'arrivée des camions qui le conduisent jusqu'ici.»

Une répartition parfois difficile

Soixante-cinq familles bénéficièrent, le 6 octobre dernier, de cette première répartition. On

33 génisses, 115 brebis, 25 porcs, 22 chèvres et deux ânes. Une seconde répartition, plus modeste, permettra d'aider de la même manière les quelques familles qui ne purent bénéficier de cette première livraison, une somme de 500 000 lires a été réservée à cet effet.

La remise des génisses eut lieu dans la joie après que M. le consul Mordasini et le sénateur Zanotti Bianco eussent rappelé en quelques mots l'origine de cette action d'entraide et le but qu'elle entendait poursuivre. Les camions arrivèrent sur ces entrefaites avec le petit bétail, plusieurs brebis avaient mis bas les jours précédents. Il fut difficile parfois de faire entendre à l'une ou l'autre des familles - rendues méfiantes par trop d'années de malheurs et de misères — que l'on ne pût remettre à chaque foyer une génisse et qu'il n'avait été possible que de leur remplacer le bétail qu'elles possédaient avant les cruelles inondations. Quelquesune préférèrent refuser le cadeau de brebis, mais une soixantaine des 85 familles de Galliciano sont aujourd'hui en possession à nouveau du bétail qu'elles avaient perdu, au fur et à mesure des achats, les autres en seront à nouveau munies elles aussi.

Un problème a été résolu, il en demeure d'autres...

L'aide suisse a permis ainsi de résoudre un des graves et douloureux problèmes posés par le sort des habitants de Galliciano, l'Association pour les intérêts du Mezzogiorno espère arriver à résoudre dorénavant tant d'autres questions qui mettent en jeu l'avenir de ces pauvres gens, celui du médecin d'abord — il n'y a qu'un médecin pour les huit hameaux composant l'immense commune de Condofuri, hameaux séparés par une dizaine de kilomètres et des chemins impraticables aux véhicules, celui d'un bâtiment d'école, celui de l'établissement de la lumière électrique, celui enfin et surtout de la construction de logements sûrs et décents.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE EST-ELLE ENCORE NÉCESSAIRE?

Les Feuilles contre la tuberculose, dans leur édition du 28 décembre 1957, publient sous ce titre un exposé du Dr J.-H. Houriet, de Neuchâtel, exposé présenté le 17 octobre à la conférence de presse de l'Aide suisse aux tuberculeux. Nous pensons intéressant de résumer à l'intention de nos lecteurs cet article et ses conclusions.

La lutte contre la tuberculose a marqué, au cours de ce dernier quart de siècle, et depuis dix ans particulièrement, des progrès que l'on peut qualifier de révolutionnaires. Le recul de la mortalité par tuberculose apparaît impressionnant. Il serait de nature à laisser penser que le danger est conjuré ou en bonne voie de l'être. L'application, il y dix ans, des premiers antibiotiques semblait annoncer une ère nouvelle, les découvertes de produits chimiques, celle en dernier lieu de l'isoniazide — connu en Suisse sous le nom de rimifon — paraissaient signifier la condamnation à brève échéance du bacille de Koch.

Celui qui a suivi semaine après semaine, au cours de ces dernières années, le cours de la maladie tuberculeuse ne manque pas pourtant de sentir un grand désarroi. La mortalité, en effet, a diminué de façon saisissante: pour la première fois, en 1956, le chiffre des décès par tuberculose est tombé en Suisse en dessous de mille: il est de 927.

Mais le recul de la *morbidité*, c'est-à-dire des nouveaux cas reconnus chaque année, est loin de se montrer aussi satisfaisant. Pour l'ensemble de la population suisse et pour les cas signalés, cette morbidité est restée pratiquement stationnaire de 1951 à 1955, en 1954, 3,5 ‰ de la population, soit environ 17 000 personnes, ont dû être hospitalisées et 1,5 %, sont 7000 personnes, continuent une cure en sanatorium. Il est vrai que les formes de la maladie, habituellement, ne revêtent plus l'aspect dramatique qu'on leur connaissait, les lésions généralisées sont plus rares, les atteintes plus limitées. Il est vrai aussi que le dépistage systématique et précoce pratiqué aujourd'hui joue un rôle dans ce tableau, ainsi que la protection due au vaccin BCG, encore trop peu utilisé malheureusement.

On a noté partout que tant la morbidité que la mortalité ont décru chez les sujets de moins de 40 ans, mais que l'augmentation est nettement plus marquée après 50 ans. La tuberculose, également, frappe plus actuellement l'homme que la femme.

En dépit des signes heureux que l'on a constatés, la lutte contre la tuberculose reste néanmoins nécessaire, et d'autant plus que les effets de la maladie apparaissent plus trompeurs. En

effet, si les antibiotiques ont une action incomparable sur les formes aiguës, leur effet, par contre, ne se fait valoir dans les formes courantes qu'à la suite d'une application continue et prolongée qui doit s'étendre à plus de six mois en moyenne, et dans beaucoup de cas, près d'une année si ce n'est davantage. Et encore n'agissentils vraiment que si le malade accepte de se soumettre à la cure classique de repos en milieu sanatorial de préférence. La sensation rapide de mieux être, la disparition des bacilles, incitent nombre de malades à écourter leur cure, à reprendre prématurément leurs occupations. Et la maladie repart. Le nombre des rechutes est impressionnant. On peut les estimer à 30 - 40 %. faisant ainsi figure d'un cruel paradoxe au moment où l'on dispose d'un arsenal thérapeutique, médical et chirurgical, qui aurait paru chimérique il y a encore dix ans. Et, avec la rechute, s'installe trop souvent la chronicité...

On comprend donc le désarroi qui saisit celui qui est quotidiennement à pied d'œuvre dans la lutte antituberculeuse. Il s'agit de savoir quelles mesures complémentaires prendre pour opposer de nouvelles et dernières digues à la tuberculose et les faire accepter du public.

Ces mesures, pour le docteur Houriet, sont essentiellement de deux ordres:

Mesures d'anté-cure, soit de prévention et de prophylaxie:

Mesures de post-cure, soit réadaptation dosée et surveillée à la vie active.

Il s'agit de donner une impulsion toujours plus forte au dépistage systématique de la tuberculose, d'utiliser à ces fins la propagande, d'étendre les épreuves à la tuberculine et le dépistage radiologique. Il convient également d'utiliser toujours plus largement l'action préventive de la vaccination BCG.

Quant aux anciens malades, qui doivent lutter souvent contre d'injustes préventions dans leur travail, il faut leur permettre de se réintégrer progressivement dans l'économie quotidienne, en suivant de près leur réentraînement, si l'on veut parer aux rechutes. « La réadaptation, conclut le docteur Houriet, « paie » plus qu'elle ne coûte; elle constitue, sous l'angle de l'économie générale du pays, un allégement très sensible des charges sociales.» Nous avons en Suisse toute une série d'œuvres d'assistance post-sanatoriales qu'il importe de soutenir activement, citons, pour la Suisse romande, le « Lien » qui a pris naissance à Levsin, l'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés, la Fondation Dr Paul Humbert avec ses allocations de compensation de salaires, la Clinique manufacture de Leysin, et, au Tessin, la « Solidarietà ».